

A l'issue du résultat, à Orléans, des élections cantonales j'avais déclaré publiquement que j'espérais que ceux-ci inciteraient M. Grouard à faire preuve de moins d'arrogance à l'égard de mes amis de l'opposition municipale. Lors du récent hommage rendu à René Thinat, ancien maire d'Orléans, j'ai rappelé qu'après m'être opposé, sur plusieurs points, à lui-même, puis à Jacques Douffiagues, j'avais décidé, une fois devenu maire, de ne plus faire aucune critique à l'égard de mes prédécesseurs, car cela ne sert à rien. Ce qui est fait est fait. Il faut, lorsqu'on est en responsabilité, s'attacher à faire ce qui reste à faire, sans pour autant s'en prendre toujours à l'action des prédécesseurs qui, comme toute oeuvre humaine est, par définition, inachevée.

Lisant le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal d'Orléans, je constate que je n'ai pas été entendu.

La rage de notre actuel premier magistrat à pourfendre tout ce qui a précédé, et aussi celles et ceux qui défendent aujourd'hui les valeurs qui étaient celles des précédentes équipes municipales, s'exprime en pure perte. Les faits sont là. Ils se suffisent à eux-mêmes. La colère est mauvaise conseillère. Surtout si elle est permanente. Elle ne saurait être un principe de gouvernement.

Jean-Pierre Sueur.